

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE676

présenté par
M. Cellier, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 18, substituer au mot :

« sa publication »,

les mots :

« la publication de l'autorisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.